



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES

**Fonds de développement des territoires
2018-2019**

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
Priorité 1. Planification de l'aménagement et du développement du territoire	4
1.1 Élaboration et mise en œuvre de démarches de développement résidentiel	4
1.2 Élaboration d'outils réglementaires	4
1.3 Inventaire des services municipaux	4
1.4 Accompagnement des municipalités dans leurs démarches de planification, les demandes à la CPTAQ et dans les modifications réglementaires	4
1.5 Plan de gestion des milieux naturels	4
1.6 Élaboration d'une démarche d'accompagnement des municipalités et des entreprises en développement durable.....	5
Priorité 2. Planification de l'aménagement et du développement du territoire	
Plan de développement de la zone agricole (PDZA)	6
2.1. Suivi des actions PDZA au Chantier régional du FARR	6
2.2. Valoriser l'image du milieu agricole et l'emploi agricole	6
Priorité 3. Soutien aux municipalités locales en expertise	7
3.1. Accompagnement professionnel en génie, géomatique et gestion des actifs municipaux.....	7
3.2. Équipements géomatiques	7
3.3. Formation.....	7
Priorité 4. Promotion de l'entrepreneuriat et soutien à l'entrepreneuriat – Services-conseils et soutien financier aux entreprises	8
4.1 Services-conseils aux entreprises.....	9
4.2 Programme de soutien financier aux entreprises.....	9
Priorité 5. Promotion de l'entrepreneuriat et soutien - Soutien financier aux organismes et ententes de services.....	10
5.1 Soutien aux organismes	10
5.2 Ententes de services.....	10
5.3 Soutien au développement économique.....	10
Priorité 6. Mobilisation des communautés - Service de développement culturel et rural	11
6.1 Soutien aux grands diffuseurs culturels	11
6.2 Entente de soutien aux artistes professionnels (CALQ)	11
6.3 Projets culturels collectifs	11
Priorité 7. Mobilisation des communautés - Soutien financier et coordination de projets structurants	12
7.1 Soutien aux « projets majeurs ».....	12
7.2 Coordination des projets.....	12
Priorité 8. Établissement, financement et mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement.....	13
8.1 Mise en œuvre de l'entente de développement culturel	13
8.2 Entente sectorielle de développement agroalimentaire	13
8.3 Entente de concertation régionale	14
Priorité 9. Soutien au développement rural	15
9.1 Soutien aux projets locaux pour assurer un soutien financier au développement local et rural des municipalités	16

INTRODUCTION

Depuis avril 2015, le nouveau Fonds de développement des territoires (FDT) a été mis en place pour soutenir les MRC dans leurs compétences en développement local et régional. Ce fonds découle d'une entente entre la MRC de Nicolet-Yamaska (MRC) et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Il a remplacé divers programmes que la MRC avait l'habitude de gérer (entre autres le Pacte rural) et consiste maintenant en une seule enveloppe régionale utilisée comme levier pour soutenir le développement du territoire de la MRC de Nicolet-Yamaska.

Placée maintenant au cœur de la nouvelle gouvernance municipale appelée gouvernance régionale de proximité, ce nouveau statut lui permet de prendre toute mesure afin de favoriser le développement des communautés de son territoire. À cet effet, le Conseil des maires a établi ses priorités d'intervention pour l'année 2018-2019 notamment pour :

- La réalisation des mandats au regard de la planification et du développement du territoire de la MRC
- La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise
- La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental
- L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes du gouvernement
- Le soutien au développement rural, dans le territoire rural défini à cette fin

Ce rapport d'activités couvre la période du **1^{er} avril 2018** au **31 mars 2019**.

Toute l'information concernant le FDT est disponible sur le site Internet de la MRC de Nicolet-Yamaska au www.mrcnicolet-yamaska.qc.ca.

Ici, dans la MRC de Nicolet-Yamaska, on fait bouger les choses !

Geneviève Dubois
Préfète de la MRC de Nicolet-Yamaska

PRIORITÉ 1. Planification de l'aménagement et du développement du territoire

Le département de l'aménagement regroupe plusieurs services. La géomatique, l'inspection en bâtiment, la gestion des matières résiduelles et le contrôle du déboisement relèvent tous de l'aménagement du territoire. En plus de veiller à la poursuite de ses objectifs, le département d'aménagement du territoire offre à l'occasion des services aux municipalités qui en font la demande.

BÉNÉFICIAIRES	AXES D'INTERVENTION	MONTANTS PRÉVUS AU FDT	MONTANTS ENGAGÉS AU FDT
16 municipalités de la MRC de Nicolet-Yamaska	1.1 Élaboration et mise en œuvre de démarches de développement résidentiel	112 885 \$	111 277 \$
	1.2 Élaboration d'outils réglementaires		
	1.3 Inventaire des services municipaux		
	1.4 Accompagnement des municipalités dans leurs démarches de planification, les demandes à la CPTAQ et dans les modifications réglementaires		
	1.5 Plan de gestion des milieux naturels		
	1.6 Élaboration d'une démarche d'accompagnement des municipalités et des entreprises en développement durable		

1.1 Élaboration et mise en œuvre de démarches de développement résidentiel

Cinq (5) municipalités (Sainte-Eulalie, Sainte-Perpétue, Baie-du-Febvre, La Visitation et Pierreville) ont été accompagnées pour une demande d'exclusion, la réutilisation et/ou le redéveloppement de zones résidentielles.

1.2 Élaboration d'outils réglementaires

À la demande de six (6) municipalités, dix (10) règlements discrétionnaires d'urbanisme ont été produits.

1.3 Inventaire des services municipaux

Le service d'aménagement et de génie civil de la MRC ont mis leur expertise en commun pour entamer la réflexion liée au déploiement d'un service de gestion des actifs municipaux.

1.4 Accompagnement des municipalités dans leurs démarches de planification, les demandes à la CPTAQ et dans les modifications réglementaires

Neuf (9) démarches d'accompagnement ont été réalisées pour six (6) municipalités pour des demandes d'exclusion ou des autorisations en milieu agricole.

1.5 Plan de gestion des milieux naturels

La MRC s'est jointe à une démarche régionale avec quatre (4) MRC du Centre-du-Québec pour planifier la gestion des milieux naturels, mais également la réalisation du plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH).

1.6 Élaboration d'une démarche d'accompagnement des municipalités et des entreprises en développement durable

Un poste de conseiller en environnement a été créé afin de mettre en place un plan d'action à l'échelle de la MRC de Nicolet-Yamaska et d'accompagner les municipalités qui souhaitent développer des cibles précises et réalistes en matière environnementale, évaluer les mesures potentielles pour mobiliser des ressources financières supplémentaires afin d'encourager et de mettre en valeur l'ensemble des pratiques environnementales et agroenvironnementales, développer des stratégies afin de lutter contre les changements climatiques et favoriser l'adoption de mesures d'adaptation adéquates, ainsi qu'assurer l'harmonisation des mesures environnementales entre les milieux urbains et ruraux, ainsi qu'entre le secteur agricole et le secteur non agricole, soit notamment en offrant les mêmes incitatifs et compensations autant en milieu agricole que non agricole.

PRIORITÉ 2. Planification de l'aménagement et du développement du territoire - Plan de développement de la zone agricole (PDZA)

Adopté le 21 septembre 2017, le PDZA de la MRC Nicolet-Yamaska a comme principal objectif de mettre en valeur la zone agricole en favorisant le développement durable des activités agricoles et agroalimentaires.

BÉNÉFICIAIRES	AXES D'INTERVENTION	MONTANTS PRÉVUS AU FDT	MONTANTS ENGAGÉS AU FDT
16 municipalités de la MRC de Nicolet-Yamaska	2.1 Suivi des actions au Chantier régional du FARR	31 452 \$	14 000 \$
École La jeunesse de Sainte-Perpétue	2.2 Projet Agri-Culture-Études	5 000 \$	5 000 \$

2.1 Suivi des actions PDZA au Chantier régional du FARR

Démarrage d'ARTERRE Centre-du-Québec

Neuf (9) offres sont inscrites pour la MRC de Nicolet-Yamaska et un (1) dossier est actuellement en cours pour le transfert d'une production de bovins de boucherie et de cultures fourragères.

Coop de remplacement

Les représentants de la Table des MRC du Centre-du-Québec se sont entendus à l'hiver 2018 pour appuyer financièrement cette coopérative dans son déploiement régional via le Fonds d'aide au rayonnement des régions (FARR). Elle a comme objectif d'offrir le service de remplacement de main-d'œuvre dans les entreprises agricoles.

Ouranos

Complété au printemps 2018, la MRC a testé un outil destiné aux MRC de la province permettant à chacune d'évaluer la vulnérabilité de son territoire face aux changements climatiques. Les résultats de ce bilan permettent de croire que des actions devront être entreprises afin d'aider les producteurs agricoles à faire face aux changements à venir.

2.2 Valoriser l'image du milieu agricole et l'emploi agricole

Intégrer la thématique agricole dans le milieu scolaire « *Projet Agri-Culture-Études* »

L'école La Jeunesse et la municipalité de Sainte-Perpétue ont pris l'initiative de mettre en place depuis septembre 2018 un programme éducatif sur l'agriculture à même le cursus scolaire. Afin d'allier la pratique à la théorie, la construction d'une serre est prévue en complémentarité des conférences et visites d'entreprises agricoles. La MRC est fière d'avoir contribué à ce projet par l'octroi d'un montant de 5 000 \$.

PRIORITÉ 3. Soutien aux municipalités locales en expertise

La MRC a comme mission de renforcer, par une approche collective, les capacités de développement durable des municipalités en offrant notamment des services techniques et professionnels aux municipalités qui n'ont pas la masse critique suffisante pour se les offrir individuellement.

BÉNÉFICIAIRES	AXES D'INTERVENTION	MONTANTS PRÉVUS AU FDT	MONTANTS ENGAGÉS AU FDT
16 municipalités de la MRC de Nicolet-Yamaska	3.1 Accompagnement professionnel en génie, géomatique et gestion des actifs municipaux	37 364 \$	25 861 \$
	3.2 Équipements géomatiques		
	3.3 Formation		

3.1 Accompagnement professionnel en génie, géomatique et gestion des actifs municipaux

Dans l'optique de développer l'expertise des municipalités de son territoire, la MRC de Nicolet-Yamaska s'est jointe à la démarche de la Fédération québécoise des municipalités pour la mise en œuvre d'un projet pilote sur la gestion des actifs municipaux. Les municipalités sont en effet confrontées à d'énormes responsabilités qui leur sont confiées par les gouvernements supérieurs sans nécessairement avoir les ressources humaines et financières pour y faire face et pour implanter les meilleures pratiques de gestion des actifs. Non seulement elles manquent de financement pour réaliser certains travaux requis, mais plusieurs d'entre elles ont moins de ressources ou d'accès à du personnel qualifié en gestion des actifs ainsi qu'à des professionnels externes au fait des meilleures pratiques. Le niveau de maturité en gestion d'actifs varie également d'une municipalité à l'autre. Plusieurs municipalités ont développé divers outils pour répondre à la fois au besoin d'information des élus et à ceux des citoyens. Toutefois, ces outils ne visent pas systématiquement l'ensemble des services offerts aux citoyens ni les étapes complètes de la gestion d'actifs (données et information sur les actifs et leur état, niveaux des risques assumés par la municipalité, connaissance de l'ensemble des coûts sur le cycle de vie, planification financière à long terme, etc.). Les résultats de cette démarche permettront de guider les responsables lors de la réalisation de ce projet, de les appuyer concrètement dans leurs efforts en vue de l'implantation d'un programme de gestion des actifs municipaux sur leur territoire.

3.2 Équipements géomatiques

La MRC a investi dans le développement des outils géomatiques : production de nouvelles couches d'informations, constitution d'une base de données. Le géomaticien de la MRC œuvre désormais à temps plein à cette fin.

3.3 Formation

Conformément à sa mission de renforcer le développement des compétences des municipalités, la MRC a organisé des séances de formation sur divers sujets d'intérêt (gestion du temps, développement urbain durable, géomatique).

PRIORITÉ 4. Promotion de l'entrepreneuriat et soutien à l'entrepreneuriat – Services-conseils et soutien financier aux entreprises

La MRC de Nicolet-Yamaska offre des services-conseils de première ligne en développement économique. La mission est de s'assurer que les promoteurs et les entreprises aient en main toutes les informations nécessaires pour prendre les meilleures décisions quant à la réalisation de leur projet d'affaires.

BÉNÉFICIAIRES	AXES D'INTERVENTION	PROJET	MONTANTS PRÉVUS AU FDT	MONTANTS ENGAGÉS AU FDT
MRC de Nicolet-Yamaska	4.1 Services-conseils aux entreprises	Une (1) coordonnatrice, trois (3) conseillers et une (1) agente de développement	324 302 \$	291 430 \$
BÉNÉFICIAIRES	AXE D'INTERVENTION	PROJETS	COÛT DU PROJET	MONTANTS ENGAGÉS AU FDT
9281-2767 Québec Inc.	4.2 Programme de soutien financier aux entreprises	FDET-SIS Expansion et acquisition d'équipements	59 500 \$	7 500 \$
Groupe Nicobois		FDET-SIS Relocalisation et acquisition d'équipements numériques	2 625 000 \$	20 000 \$
9381-9506 Québec inc.		FDET-SIS Développement de produits innovants	525 625 \$	20 000 \$
Emblème Canneberges		FDET-SIS Acquisition d'équipements automatisés	1 390 108 \$	20 000 \$
Tessier Récréo-Parc		FDET-SIS Développement de marchés	89 070 \$	20 000 \$
Acier Marquis		FDET-SIS Acquisition de logiciel d'optimisation de production	41 600 \$	20 000 \$
Industries Payer		FDET-SIS Développement de marchés	43 500 \$	20 000 \$
Rovibec		FDET-SIS Développement de produits et de marchés	40 000 \$	20 000 \$
Eddy 91 Grattoir à usage multiple inc.		FDET-SIS Développement de marchés	200 100 \$	20 000 \$
Louis Vouligny		FDET-JE Démarrage d'Epoxy New Look	40 000 \$	5 000 \$
Robert Morin		FDET-JE Acquisition Les Aliments de la Biosphère	71 000 \$	5 000 \$
Chrystelle Parker-Guimont		FDET-JE Démarrage Côté-Parker Mécanique	50 175 \$	2 500 \$
Martin Côté		FDET-JE Démarrage Côté-Parker Mécanique	50 175 \$	2 500 \$
Musée des religions du monde		FDET-ES Positionnement Marketing	7 300 \$	5 000 \$
Coop de solidarité Shooner-Gauvin		FDET-ES Participation aux salons des médecins	8 169 \$	3 000 \$
TOTAL SERVICES-CONSEILS ET SOUTIEN FINANCIER AUX ENTREPRISES			5 532 752 \$	481 930 \$

4.1 Services-conseils aux entreprises

Au cours de la période de référence, 290 promoteurs pour 184 entreprises ont été soutenus techniquement et/ou financièrement par l'équipe de développement économique de la MRC de Nicolet-Yamaska.

4.2 Programme de soutien financier aux entreprises

Au cours de cette période, la MRC de Nicolet-Yamaska a investi au total 190 500 \$ en contribution non remboursable par le biais de trois (3) programmes :

- Programme de soutien à l'investissement stratégique (FDET-SIS);
- Programme d'aide au développement des entreprises d'économie sociale (FDET-ES);
- Programme jeunes entrepreneurs (FDET-JE).

Les sommes ont été accordées à 14 entreprises et les coûts totaux des projets étaient estimés à 5 341 672 \$.

PRIORITÉ 5. Promotion de l'entrepreneuriat et soutien - Soutien financier aux organismes et ententes de services

	BÉNÉFICIAIRES	AXES D'INTERVENTION	MONTANTS PRÉVUS AU FDT	MONTANTS ENGAGÉS AU FDT
5.1 Soutien aux organismes	Office de tourisme de Nicolet-Yamaska	Soutien aux activités de l'Office de tourisme	95 000 \$	95 000 \$
5.2 Ententes de services	Office de tourisme de Nicolet-Yamaska	Accompagnement prédémarrage projets touristiques	10 000 \$	10 000 \$
	Pôle d'économie sociale	Accompagnement prédémarrage projets d'économie sociale	5 000 \$	5 000 \$
	CJE de Nicolet-Bécancour	Places aux jeunes 2018	2 500 \$	2 500 \$
	ARDECQ OSEntreprendre	OSEntreprendre 2019	2 500 \$	2 500 \$
5.3 Soutien au développement économique	Soutien au développement économique	Honoraires professionnels 2018	16 656 \$	0 \$
		Pôle d'innovation régional		

5.1 Soutien aux organismes

En raison de l'importance que représentent les retombées issues du secteur touristique pour notre collectivité et la nécessité de maintenir une expertise dans la promotion des attraits touristiques du territoire, la MRC a contribué financièrement aux activités de l'Office de tourisme de Nicolet-Yamaska.

5.2 Ententes de services

Considérant la volonté de la MRC d'établir des partenariats avec les organismes disposant d'une expertise en matière de développement économique notamment au niveau du secteur touristique et de l'économie sociale, la MRC a mandaté l'Office de tourisme ainsi que le Pôle d'économie sociale du Centre-du-Québec pour offrir, en collaboration avec le service de développement économique, un accompagnement prédémarrage aux promoteurs de projets touristiques et d'économie sociale.

5.3 Soutien au développement économique

La MRC s'est engagée en concertation avec les autres organismes de développement économique du Centre-du-Québec à collaborer à la mise en place du Pôle d'innovation régional du Centre-du-Québec. La signature de l'entente avec le ministère de l'Économie et de l'Innovation n'ayant pas eu lieu pendant la période de référence, les sommes prévues au FDT n'ont donc pas été utilisées à ce jour.

PRIORITÉ 6. Mobilisation des communautés - Service de développement culturel et rural

La MRC de Nicolet-Yamaska intervient dans le domaine culturel notamment par du soutien aux initiatives de la collectivité. Avec l'adoption en 2001 de sa politique culturelle, la MRC s'est assurée de soutenir le développement culturel par l'accessibilité à du soutien technique et financier pour les entreprises et les projets culturels de son territoire.

Dans la logique de sa mission et de ses mandats, la MRC de Nicolet-Yamaska joue également un rôle rassembleur auprès du milieu culturel, notamment, en suscitant, encourageant et facilitant la concertation des partenaires culturels.

PRIORITÉ D'INTERVENTION	AXES D'INTERVENTION	BÉNÉFICIAIRES	NOMBRE D'INTERVENANTS PAR AXE D'INTERVENTION	MONTANTS PRÉVUS AU FDT	MONTANTS ENGAGÉS AU FDT
6. Mobilisation des communautés – Service de développement culturel et rural	6.1 Soutien aux grands diffuseurs culturels	Trois (3) grands diffuseurs culturels	Une (1) agente de développement culturel	10 000 \$	6000 \$
	6.2 Entente de soutien aux artistes professionnels (CALQ)	Artistes professionnels de la MRC		10 000 \$	10 000 \$
	6.3 Projets culturels collectifs	Avenir des églises		10 459 \$	3 060 \$

6.1 Soutien aux grands diffuseurs culturels

Constitution d'une banque de temps de services professionnels à laquelle trois (3) des cinq (5) grands diffuseurs du territoire ont adhéré.

6.2 Entente de soutien aux artistes professionnels (CALQ)

Un premier projet a reçu une bourse de 20 000 \$, soit le court-métrage « *La Mort comme amie* » de madame Pauline Voisard d'Aston-Jonction. La bourse provenant à parts égales de la MRC de Nicolet-Yamaska et le Conseil des Arts et des Lettres du Québec.

6.3 Projets culturels collectifs

Tenue de la « *Journée des églises* » et de la production de trois (3) outils pour les municipalités :

- Une trousse d'information personnalisée;
- Un répertoire des sources de financement;
- Un répertoire d'exemples de nouveaux usages ou utilisations pour les églises.

PRIORITÉ 7. Mobilisation des communautés - Soutien financier et coordination de projets structurants

PRIORITÉ D'INTERVENTION	AXES D'INTERVENTION	BÉNÉFICIAIRES	NOMBRE D'INTERVENANTS PAR AXE D'INTERVENTION	MONTANTS PRÉVUS AU FDT	MONTANTS ENGAGÉS AU FDT
7. Mobilisation des communautés – Soutien financier et coordination de projets structurants	7.1 Soutien aux « projets majeurs »	16 municipalités de la MRC	Un (1) conseiller	228 876 \$	78 426 \$
	7.2 Coordination des projets	16 municipalités de la MRC		31 916 \$	0 \$

7.1 Soutien aux « projets majeurs »

Afin de positionner le développement économique de la MRC de Nicolet-Yamaska dans des créneaux porteurs présents sur le territoire, la MRC a collaboré à la réalisation d'une analyse de positionnement stratégique du développement industriel ainsi que de la faisabilité de la mise en place d'une structure d'incubation et d'accélération dans Nicolet-Yamaska. Les résultats et la conclusion de l'analyse seront présentés dans le courant de l'année 2019.

7.2 Coordination des projets

La première cohorte de « *Revitalisation des artères commerciales et des noyaux villageois* » a débuté ses démarches avec la participation des municipalités de Pierreville, Sainte-Monique, Sainte-Eulalie, Saint-Léonard-d'Aston ainsi que de la Ville de Nicolet. Au courant de l'année des consultations publiques, des ateliers de travail et des visites sur le terrain se sont réalisées, mobilisant ainsi les milieux afin de rêver le développement de leur municipalité et de mettre en place des actions visant à les dynamiser davantage et à les rendre encore plus attractifs.

PRIORITÉ 8. Établissement, financement et mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement

PRIORITÉ D'INTERVENTION	AXES D'INTERVENTION	BÉNÉFICIAIRES	NOMBRE D'INTERVENANTS PAR AXE D'INTERVENTION	MONTANTS PRÉVUS AU FDT	MONTANTS ENGAGÉS AU FDT
8. Établissement, financement et mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement	Entente sectorielle de développement agroalimentaire	Municipalités de la MRC	Agente de développement culturel	12 449 \$	12 449 \$
			Coordination régionale	10 000 \$	10 000 \$
			Coordination régionale	4 667 \$	4 667 \$

PRINCIPAL MINISTÈRE	OBJET	DÉBUT DE L'ENGAGEMENT	FIN DE L'ENGAGEMENT	MONTANTS PRÉVUS AU FDT	VALEUR TOTALE DU CONTRAT
Ministère de la Culture	8.1 Mise en œuvre de l'entente de la 7e entente de développement culturel et son plan d'action 2018-2020	2018	2020	40 000 \$	120 000 \$
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation	8.2 Entente sectorielle de développement agroalimentaire du Centre-du-Québec	2018	2021	14 000 \$	75 000 \$
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation	8.3 Entente de concertation régionale	2018	2021	19 600 \$	105 000 \$

8.1 Mise en œuvre de l'entente de développement culturel

Deux (2) projets sont en cours de réalisation, soit les « *Circuits de balado-découverte* » et le projet centricois « *Cabarets des découvertes* ». Pour le projet « *Chronique d'un Quêteux* », chacune des municipalités a été visitée pour permettre la création d'un court texte de fiction qui sera diffusé en capsule audio sur VIA 90.5 FM.

8.2 Entente sectorielle de développement agroalimentaire

La valorisation du milieu agricole est l'une des priorités de la Stratégie régionale de vitalité et d'occupation du territoire du Centre-du-Québec. Les cinq (5) MRC de la région, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et la Fédération régionale de l'UPA du Centre-du-Québec ont convenu de mettre en commun leur expertise et leurs ressources afin de contribuer à l'élaboration ainsi qu'à la mise en œuvre d'un Plan de développement régional de l'agriculture et de l'agroalimentaire du Centre-du-Québec, par le biais d'une entente sectorielle de développement. Compte tenu que l'atteinte des objectifs associés à cette priorité implique une mobilisation et une concertation des acteurs du secteur agricole et agroalimentaire de la région, une ressource régionale a donc été embauchée pour assurer la mise en œuvre de ce plan.

8.3 Entente de concertation régionale

La MRC de Nicolet-Yamaska collabore avec les autres MRC du Centre-du-Québec à la Table des MRC qui permet le déploiement du FARR dans la région. À ce titre, une entente de concertation régionale a été conclue avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour l'embauche d'une coordination régionale afin de faciliter les communications ainsi que la mise en œuvre des travaux et des actions issus des différents chantiers régionaux.

PRIORITÉ 9. Soutien au développement rural

La Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie de la MRC de Nicolet-Yamaska a pour objectifs de favoriser la mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie (dans les domaines social, culturel, économique et environnemental) et de soutenir le développement rural.

PRIORITÉ D'INTERVENTION	AXES D'INTERVENTION	BÉNÉFICIAIRES	NOMBRE D'INTERVENANTS PAR AXE D'INTERVENTION	COÛT TOTAL DU PROJET	MONTANTS ENGAGÉS AU FDT
9. Soutien au développement rural	9.1 Soutien aux projets locaux pour assurer un soutien financier au développement local et rural des municipalités	Municipalité de Grand-Saint-Esprit	Restauration du Centre des loisirs	53 000 \$	34 000 \$
		Ville de Nicolet	Espace du 12 Novembre	320 000 \$	68 000 \$
		Pierreville	Réaménagement du centre communautaire	200 000 \$	85 000 \$
		Municipalité de Sainte-Eulalie	Jardins collectifs et aménagement de l'environnement municipal	25 851 \$	17 000 \$
		Municipalité de Sainte-Eulalie	Implantation d'un écran numérique	46 809 \$	21 706 \$
		Municipalité de Saint-François-du-Lac	Restauration du terrain de tennis	52 349 \$	36 644 \$
		Municipalité de Saint-Léonard-d'Aston	Fresques Centre Richard-Lebeau et Hôtel de Ville	19 310 \$	13 517 \$
		Municipalité de Sainte-Monique	Carnet de santé de l'église	15 750 \$	11 025 \$
		Municipalité de Sainte-Perpétue	Programme Agri-Culture-Études	117 000 \$	20 000 \$
		Municipalité de Sainte-Perpétue	Fête glacée - 5e édition	2 508 \$	1 756 \$
		Municipalité de Saint-Wenceslas	Panneaux lumineux indicateur de vitesse	5 200 \$	3 640 \$
		Municipalité de Saint-Wenceslas	Aménagement du parc de la rue Aubry	10 000 \$	7 000 \$
		Municipalité de Saint-Wenceslas	Espaces additionnels Hôtel de Ville	10 000 \$	7 000 \$
		Municipalité de Saint-Wenceslas	Installations sportives	42 720 \$	29 904 \$
Municipalité de Saint-Wenceslas	Rénovation du vestiaire	25 000 \$	17 497 \$		
TOTAL				949 747 \$	376 661 \$

9.1 Soutien aux projets locaux pour assurer un soutien financier au développement local et rural des municipalités

Ce sont 15 projets qui ont été présentés pour la période 2018-2019 pour neuf (9) municipalités. Le coût total des investissements dans ces localités est de 949 747 \$. Le montant total investi dans le cadre du FDST est de 376 661 \$.

ADMINISTRATION DE L'ENTENTE

PRIORITÉ D'INTERVENTION	AXES D'INTERVENTION	NOMBRE D'INTERVENANTS PAR AXE D'INTERVENTION	MONTANTS PRÉVUS AU FDT	MONTANTS ENGAGÉS AU FDT
Administration de l'entente	Identification des priorités et suivi des résultats	Direction générale, coordonnateurs et comptabilité	5 520 \$	5 520 \$